

Société Anonyme
ANDRÉ CITROËN

Capital : 292.800.000 Francs

117 à 167, Quai André Citroën
PARIS XV°

MÉTHODES RÉPARATIONS

CONFIDENTIELLE
(Droits de reproduction réservés)

NOTE TECHNIQUE
A MM. LES CONCESSIONNAIRES

N° 810

Cette note annule et remplace
la note : 775

ANTIGEL

Nous vous rappelons ci-dessous les capacités du circuit de refroidissement des différents véhicules et les quantités d'Antigel à mettre pour assurer une protection jusqu'à - 15° C.

TYPE DE VÉHICULE	CAPACITÉ TOTALE DU CIRCUIT DE REFROIDIS- SEMENT EN LITRES	I	II
		QUANTITÉ DE GLYCOL POUR PROTECTION - 15° EN LITRES (1)	QUANTITÉ DE GLYCOL POUR PROTECTION - 15° A PARTIR DE PROTECTION - 5°
DS 19 Série	11	3,5	2,5
Option - 15°	13,5	4	3
ID 19 Série	9,5	3	2
Option - 5°	11	3,5	2,5
Option - 15°	13,5	4	3
H - HZ - HY	8	2,5	2
HY Diésel (2)	7	2,5	1,5
23 Essence TT	9,5	3	2
23 Diésel TT			
Sans chauffage	12	4	2,5
Avec chauffage	13	4	2,5
55 Essence TT			
Sans chauffage	23	7	5
Avec chauffage	24	7,5	5
55 Diésel TT			
Sans chauffage	28	8,5	6
Avec chauffage	29	9	6
48 I E	26	8	5,5

(1) Ces quantités correspondent à une concentration en glycol pur de 30 % environ.

(2) Dans le cas où un chauffage aurait été adapté, tenir compte de la capacité du système de chauffage.

VÉHICULES ACTUELLEMENT EN CIRCULATION

Sur les véhicules en circulation depuis plus de six mois, nous vous conseillons de vidanger et de rincer le circuit de circulation d'eau au début de la saison froide, et de faire le plein conformément au tableau ci-dessus (colonne 1).

Sur les véhicules en circulation depuis plus de 1 an, nous vous conseillons d'utiliser un produit spécial pour nettoyer le circuit de refroidissement.

Les produits agréés par notre Laboratoire sont :

- Le produit CHAUSSON ;
- Le produit S.T.I.C.

NOTE : Pour l'utilisation, se conformer aux prescriptions du fabricant.

Les véhicules livrés entre Avril et Octobre ont une dose d'antigel assurant la protection jusqu'à - 5°. Pour obtenir la protection à - 15°, soutirer la quantité indiquée dans la colonne II du tableau (environ 20° de la capacité du circuit de refroidissement), et ajouter une quantité égale d'antigel.

UTILISATION DES VÉHICULES DONT LE SYSTÈME DE REFROIDISSEMENT CONTIENT DE L'ANTIGEL.

Le mélange eau-antigel, visqueux à basse température, ralentit considérablement la vitesse de circulation du liquide de refroidissement. Par temps froid, à la mise en marche, il est nécessaire de faire tourner le moteur plusieurs minutes à un ralenti légèrement accéléré pour que la circulation du système de refroidissement s'établisse normalement.

Le fait d'accélérer brutalement à froid peut provoquer le siphonnage du radiateur et même la rupture de durite.

Si une réparation vous oblige à vidanger le radiateur le mélange eau-antigel peut être récupéré en prenant les précautions d'usage.

ALCOOL

L'emploi de l'alcool est proscrit sur tous nos véhicules, en particulier ceux munis de thermostat (DS 19, ID 19, T. 55 Essence et Diésel).

La température d'ébullition de l'alcool étant précisément la température de fonctionnement du moteur, il se produit une évaporation constante qui diminue progressivement la concentration en alcool du mélange. Il est difficile de connaître cette concentration après un certain temps d'utilisation. La protection contre le gel n'est de ce fait pas assurée avec certitude.

PRODUITS A UTILISER

Le glycol est le produit recommandé par notre Laboratoire. Il est vendu dans le commerce sous des noms divers :

ANTAR	: Radia Antar	PRESTONE	: Prestone Anti-Freeze
CASTROL	: Antigel Castrol	PURFINA	: Antigel Fina
ESSO	: Atlas Permaquard	SHELL	: Antigel Shell
MOBIL	: MOBIL-GEL		

Nous attirons votre attention sur les inconvénients qui pourraient résulter de l'utilisation de produits non homologués par notre Laboratoire : détérioration des canalisations, attaque des joints et des organes en aluminium.

PROTECTION ANTI-CORROSION

Les antigel mentionnés ci-dessus possèdent un inhibiteur de corrosion.

Dans le cas où l'on utilise du glycol pur, ajouter de l'huile soluble dans la proportion de 0,5% (ce qui correspond à 50 cm³ environ sur DS 19 et ID 19). L'huile soluble doit être mise directement dans le radiateur avant le mélange eau-glycol :

- Dans le cas d'une vidange partielle, l'addition d'huile soluble est inutile.
- En aucun cas, vous ne devez dépasser 5 cm³ d'huile soluble par litre.

NOTA : Si on constate que de l'huile flotte en surface du mélange, ne pas l'enlever.